



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 JUIN 2018

COMMUNE DE GARDANNE

Convoqué le mardi 19 juin 2018

Président de séance : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony PONTET

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER ANNUEL DE LA
CONCESSION D'AMENAGEMENT DE L'OPERATION :
AMENAGEMENT DU SITE DU Puits MORANDAT (ANNEE 2017)**

MEI Roger	
PRIMO Yveline	
LA PIANA Jean-Marc	
PONA Valérie	
BASTIDE Bernard	
NERINI Nathalie	
MENFI Joseph (dit Jeannot)	
ARNAL Jocelyne	
PORCEDO Guy	Procuration
MASINI Jocelyne	
PONTET Anthony	
LAFORGIA Christine	
JORDA Claude	
GUIDINI-SOUCHE Johanne	
PARDO Bernard	Procuration
KADRI Zahia	
PARLANI René	Absent
BARBE Françoise	Procuration
TOUAT Didier	Procuration
SEMENZIN Véronique	Procuration
BRONDINO Maurice	
GAMECHE Samia	
VIRZI Antoine	
BUSCA-VOLLAIRE Céline	
BAGNIS Alain	
MUSSO Alice	Procuration
SBODIO Claude	
GARELLA Jean-Brice	
MARTINEZ Karine	
RIGAUD Hervé	Procuration
AMIC Bruno	Procuration
APOTHELOZ Brigitte	
BALDO Antonio	
BLANGERO Maryse	
LEPOITTEVIN Clément	Absent

Nombre total de conseillers	: 35
Présents à la séance	: 25
Nombre de pouvoirs	: 08
Absents à la séance	: 02

Madame la première adjointe expose au Conseil Municipal,

Vu l'article II de la loi du 7 juillet 1983 relative aux Sociétés d'Economie Mixtes Locales,

Vu l'article 1523-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Conformément à l'article L 300-5 du Code de l'Urbanisme, la SEMAG a transmis à la commune de Gardanne le compte-rendu financier de la Concession d'aménagement de l'opération Aménagement du Puits Morandat, qui comporte notamment :

- a) Le bilan prévisionnel actualisé des activités faisant apparaître, d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses et d'autre part, l'estimation des recettes et des dépenses restant à réaliser
- b) Le plan de trésorerie actualisé incluant le montant prévisionnel des équipements à la charge de la commune et faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération
- c) Un tableau des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant la durée de l'exercice

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à la majorité, **Pour** : 20 Majorité Municipale (Messieurs Meï, Brondino, Pontet, Bastide, Sbodio et Madame Arnal ne prennent pas part au vote) - **Abstentions** : M. Garella/Mme Apotheloz (01)/ M. Baldo/Mme Martinez (01)/Mme Blangero, (Messieurs Rigaud et Amic ne prennent pas part au vote, leur procuration ne sont pas comptabilisées), l'adopte et le convertit en délibération,

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'approuver le compte-rendu d'activités et l'état des réalisations 2017 de l'opération.

ARTICLE 2 : D'approuver le tableau annexé relatant les acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant l'exercice.

ARTICLE 3 : D'approuver le plan de trésorerie de l'opération actualisée incluant le montant prévisionnel des équipements à la charge de la commune.

ARTICLE 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir en application de la présente délibération.

**Madame la Première Adjointe
Yveline PRIMO
SIGNE**

29 JUIN 2018

TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

AFFICHEE LE : 29 JUIN 2018

ACCUSE RECEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU :

29 JUIN 2018

